

6 mai, le nouveau parlement sud-africain se réunira pour élire le nouveau président du pays, qui sera investi de ses fonctions le 10 mai.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874